

CONSEIL D'ETABLISSEMENT DU 14 octobre 2021

VOIX DELIBERATIVES		Présent(e)	Excusé(e)
ADMINISTRATION			
Audrey KELLER	Provisseure	X	
Éric DEMERS	Directeur exécutif	X	
Olivier CARDOT	CPE		X
Manuel HOOS	Directeur d'école	X	
Sophie DELPORTE	COCAC		X
PERSONNEL D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION			
Titulaires			
Corinne GERARD		X	
Isabelle MONCEYRON		X	
Iohanka SMEDSGÅRD		X	
Franck TABONE		X	
Suppléants			
Lars AUNAAS			
Simon MULLER			
Thibaut TERRAL			
Isabelle VERICEL			
PERSONNEL D'ADMINISTRATION ET DE SERVICE			
NEANT			
Suppléante			
NEANT			
PARENTS D'ELEVES			
Tone ARAHAMSEN		X	
Ana-Marija GRØNDAHL		X	
Mathilde SANGLIER		X	
Suppléants			
Mounia F. BENARBIA			
Anne GONTHIER			
Astrid GUGUEN HØST			
ELEVES			
Titulaires			
Oscar SANGLIER			X
Mila TABONE		X	
Suppléants			
Lukas WIK			
VOIX CONSULTATIVES			
Fabrice SCHEID	Consul		X

Marion HERRERA	Conseillère consulaire	X	
Thomas BASSETTO	Conseiller consulaire	X	
Stéphane MUKKADEN	Conseiller consulaire		X
REPRESENTANT DU CG			
Marc JUMBERT	Présidente	X	
Jérôme NERRANT	Membre du CG	X	
CVL			
Zacharie OMER	Vice-président du CVL	X	
PERSONNALITES LOCALES			
Lorelou DESJARDINS	Personnalité qualifiée	X	
Véronique REVOY	Personnalité qualifiée	X	

Le Conseil d'Établissement débute à 16h30 sous la présidence d'Audrey KELLER.

I. Choix d'un secrétaire de séance

Manuel HOOS, Directeur du primaire est secrétaire de séance.
Une rotation se fait habituellement pour le secrétaire de séance.

II. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté et approuvé.
Pour rappel, depuis l'an dernier, le PV du conseil d'établissement est validé par mail. Une date butoir est fixée

III. Calendrier annuel de l'établissement

Mme la Provisure présente le calendrier prévisionnel des instances prévues tout au long de l'année scolaire. Le calendrier est complété au fur et à mesure des événements de l'établissement.
Les prochains CE ordinaires auront lieu le 18/11, le 18/01 et le 28/04.

IV. Point rentrée effectifs

Présentation d'un historique des effectifs de l'établissement sur les 5 dernières années scolaires.
Le vivier d'élèves augmente pour avoir deux classes d'environ 25 élèves par niveau de collège ce qui est un bon présage pour nos futurs effectifs de lycée.

L'établissement était heureux de faire sa rentrée en niveau vert. La campagne de d'auto-tests massive a permis de révéler un nombre de cas COVID qui seraient peut-être passés inaperçus. A ce jour, il n'y plus que quelques rares cas positifs.

Le retour à la normale a permis la reprise de nombreux projets pédagogiques.

V. Mise à jour travail sur Chapitre 9a

Rappel historique :

Loi introduite en 2017 prise en compte dans le règlement intérieur.

Recrutement Référent Bien Être en 2018

Mise en place du Pôle Bien Être en 2019

Page bien être sur le site de l'école.

Commission bien être et chapitre 9a au CE depuis 2019

Formation de tout le personnel par MOBBEOMBUD en mars 2021

Formation « Communication non violente » en avril 2021.

Actualités :

Procédures revues intégralement l'an dernier.

Un cas d'élève en 2021 signalé au préfet ce qui a permis d'améliorer encore les procédures de l'établissement.

La procédure est disponible avec de la documentation sur l'intranet du LFO.

Le règlement intérieur sera mis à jour avec intégration des procédures bien être.

Ce sujet est un point d'attention particulier pour le conseil de gestion.

VI. Collaboration avec les parents 6

Un travail a été mené l'an dernier pour produire un document qui explique aux familles les instances de l'établissement, le rôle et la place des parents dans les différentes instances. Ce document contient également un vademecum des parents délégués.

Les parents délégués de classe seront réunis en novembre pour expliquer et/ou rappeler leur rôle et les temps forts de l'année.

Remarques de la part des parents élus sur le document :

Une demande est faite pour préciser le mode de fonctionnement des parents délégués du primaire.

Le directeur pourra réunir les parents élus pour travailler ce point.

Une reformulation est souhaitée sur le cadrage du comportement des parents.

→ **Remise en place d'une commission de collaboration avec les parents.**

Redonner sa place aux instances et créer du lien et du dialogue entre les différentes instances.

Monsieur le Président du comité de gestion présente le fonctionnement du CG.

VII. Mise en place des conseils et commission

Liste des conseils et commissions :

Conseil du second degré

Conseil de discipline

Commission règlement intérieur

Commission calendrier

Commission Bien-être

Commission sécurité

Commission collaboration avec les parents

CVL

VOIR ANNEXES

La composition du CVL est adoptée à 11 voix.

La composition de la commission de collaboration avec les parents est adoptée à 11 voix.

La composition de la commission règlement intérieur est adoptée à 11 voix

La composition de la commission Chapitre 9A est adoptée à 11 voix

La composition de la commission sécurité est adoptée à 11 voix

La composition de la commission calendrier scolaire est adoptée à 11 voix

La composition du conseil de second degré est adoptée à 11 voix

La composition du conseil de discipline est adoptée à 11 voix

VIII. La validation du PPMS Plan Particulier de mise en sécurité

Madame la Provisure présente le nouveau document PPMS.

Ce document n'apporte rien de nouveau puisque les PPMS ont déjà été validés dans les précédents CE. Il s'agit d'une nouvelle trame construite par l'AEFE qui est commune à tous les établissements.

Ce document doit être signé par le 1^{er} officier de sécurité de l'ambassade et remonté à l'AEFE le 15 octobre 2021.

IX. Points divers

La question de la bâche est soulevée : les parents renouvellent leur insatisfaction et celle des élèves.

Les enseignants n'ont pas le même avis concernant le point de vue des élèves.

Cette bâche renforce le sentiment d'exclusion des parents de l'école.

Le souhait pour les parents de retrouver la cour de l'école est aussi exprimé. Ils regrettent la possibilité de contact quotidien avec les enseignants. Les enseignants expriment leur inquiétude de revenir à une situation ultérieure problématique et évoquent les questions de sécurité (intrusions, élèves non surveillés) et de temps de travail. Ils rappellent que les parents souhaitant discuter de leur enfant avec l'enseignants sont invités à prendre rendez-vous.

Le sujet sera traité en commission sécurité dès le retour des vacances de toussaint.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h35..

Signature du secrétaire de séance

Manuel HOOS

